



# Note n° 20 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

11 septembre 2016

Union  
Nationale  
Interprofessionnelle des  
Retraités et retraitées  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

144 Bd de la Villette 75019 Paris  
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Union  
syndicale  
**Solidaires**  
Retraités  
Retraitées

## Note n° 20 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 septembre 2016

### Mobilisation le 29 septembre

Les neuf organisations de retraité-e-s CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FF, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA se sont rencontrées le 7 septembre dans les locaux de Solidaires.

**Cette nuit d'action, sur des revendications partagées sur le pouvoir d'achat, tient bon** malgré le clivage des organisations syndicales « des actifs » entre deux pôles, la contestation et le soutien de la Loi Travail, les « réformistes » et les « revendicatifs ». La confédération CFTD a vainement fait pression sur la CFTC et la CGC pour que leurs retraité-e-s changent de camp. L'action des nerfs dérange, CFTD et UNSA retraité-e-s ont décidé de s'engager le 20 septembre pour réclamer l'indexation des pensions sur les salaires, un sacré revirement pour une organisation qui a soutenu le plan Juppé de 2003, notamment l'indexation des pensions des fonctionnaires sur les prix.

**Un modèle de tract pour les équipes locales appelle à l'action le 29 septembre.** Il porte les revendications communes :

- Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète.
- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraité-e-s et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la 1/2 part fiscale et l'indexation des majorations familiales.
- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

**Une lettre commune demande une rencontre à la ministre Touraine** sur la perte de pouvoir d'achat et ses conséquences dramatiques, les insuffisances de la loi aide à l'autonomie et du Haut Conseil de la Famille, de la Famille, de l'enfance et de l'âge, où les syndicats de retraité-e-s sont exclus.

**Un colloque** se prépare pour fin novembre afin de montrer et réfléchir sur la réalité des retraité-e-s et de leur pouvoir d'achat, sur la place des retraité-e-s dans la société. Les réflexions seront précédées d'informations d'un représentant d'une organisation syndicale au COR, d'un responsable de la CNAV, d'un économiste travaillant sur les retraites...

**Une conférence de presse nationale** le 19 septembre informera la population

### « Revalorisation » de 0 % en 2016 !

C'est ce que prévoit la Commission des comptes de la Sécurité sociale. La revalorisation s'appuie sur les prix et non plus les salaires depuis 1993 pour le privé, 2003 pour le public et 2008 pour les régimes spéciaux.

Depuis 2014, la revalorisation de la retraite de base s'applique au 1<sup>er</sup> octobre, d'abord en fonction de l'inflation estimée pour les 12 mois suivants, depuis 2016 selon l'inflation constatée l'année passée.

Les complémentaires sont revalorisées au 1<sup>er</sup> novembre et, de 2013 à 2018, 1 point en dessous de l'inflation constante, soit de 0 % chaque année d'inflation inférieure à 1 %.

Il faut remonter à 2013 pour voir une vraie revalorisation !

Tout  
le monde  
déteste  
la loi  
travail

Manifestez le 15/9

## Au sommaire, ce mois-ci :

- L'inter des 9 organisations de retraité-e-s appellent à manifester le 29 septembre
- « Revalorisation » de 0 % en 2016 !
- Tout le monde déteste la loi travail : manifestez le 15 septembre
- Premières informations des départements sur la mobilisation du 29
- Les économies dues à la politique de recul du départ en retraite
- Assurance obsèques : attention aux arnaques !
- Fin de vie : directives publiées
- Garantie de paiement des réversions
- Le 29 septembre : des millions de retraité-e-s doivent se retrouver dans la rue

## Note n° 20 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 septembre 2016

### Mobilisation le 29 septembre

Les neuf organisations de retraité-e-s CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA se sont rencontrées le 7 septembre dans les locaux de Solidaires.

**Cette unité d'action, sur des revendications partagées sur le pouvoir d'achat, tient bon** malgré le clivage des organisations syndicales « des actifs » entre deux pôles, la contestation et le soutien de la Loi Travail, les « réformistes » et les « revendicatifs ». La confédération CFDT a vainement fait pression sur la CFTC et la CGC pour que leurs retraité-e-s changent de camp. L'action des neufs dérange, CFDT et UNSA retraité-e-s ont décidé de s'exprimer le 20 septembre pour réclamer l'indexation des pensions sur les salaires, un sacré revirement pour une organisation qui a soutenu le plan Juppé de 2003, notamment l'indexation des pensions des fonctionnaires sur les prix.

**Un modèle de tract pour les équipes locales appelle à l'action le 29 septembre.** Il porte les revendications communes :

- Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète.
- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraité-e-s et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la 1/2 part fiscale et l'exonération des majorations familiales.
- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

**Une lettre commune demande une rencontre à la ministre Touraine** sur la perte de pouvoir d'achat et ses conséquences dramatiques, les insuffisances de la loi aide à l'autonomie et du Haut Conseil de la Famille de la Famille, de l'enfance et de l'âge, où les syndicats de retraité-e-s sont exclus.

**Un colloque** se prépare pour fin novembre afin de montrer et réfléchir sur la réalité des retraité-e-s et de leur pouvoir d'achat, sur la place des retraité-e-s dans la société. Les réflexions seront précédées d'informations d'un représentant d'une organisation syndicale au COR, d'un responsable de la CNAV, d'un économiste travaillant sur les retraites...

**Une conférence de presse** nationale le 19 septembre informera la population

### « Revalorisation » de 0 % en 2016 !

C'est ce que prévoit la Commission des comptes de la Sécurité sociale. La revalorisation s'appuie sur les prix et non plus les salaires depuis 1993 pour le privé, 2003 pour le public et 2008 pour les régimes spéciaux.

Depuis 2014, la revalorisation de la retraite de base s'applique au 1<sup>er</sup> octobre, d'abord en fonction de l'inflation estimée pour les 12 mois suivants, depuis 2016 selon l'inflation constatée l'année passée.

Les complémentaires sont revalorisées au 1<sup>er</sup> novembre et, de 2013 à 2018, 1 point en dessous de l'inflation constatée, soit de 0 % chaque année d'inflation inférieure à 1 %.

Il faut remonter à 2013 pour voir une vraie revalorisation !

Tout  
le monde  
déteste  
la loi  
travail

Manifestez le 15/9

• Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-20-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>

